

## Séance d'information REACH



En date du 10 mai dernier a eu lieu à la Chambre de commerce une séance d'information au sujet de la nouvelle réglementation sur les substances chimiques (REACH). Dans le même contexte de la nouvelle réglementation REACH, le Centre de ressources des technologies pour l'environnement (CRTE) en collaboration avec la FEDIL et l'Euro Info Centre de la Chambre de commerce, proposent aux entreprises un questionnaire leur permettant de mettre en œuvre les actions appropriées pour les aider à la bonne application du règlement. Les entreprises qui souhaitent vérifier leur situation à l'aide du questionnaire mentionné ci-avant et qui désirent recevoir un guide informatif sur la réglementation REACH sont priées de s'adresser au helpdesk REACH, soit par E-mail à [caroline.fedrigio@tudor.lu](mailto:caroline.fedrigio@tudor.lu), par téléphone (54 55 80-614), par fax (54 55 80-601) ou par courrier au Centre de ressources des technologies pour l'environnement (CRTE) B.P. 144 / L-4002 Esch-sur-Alzette.